Sauvons la Nature près de chez nous

Numéro 14

Automne 2021

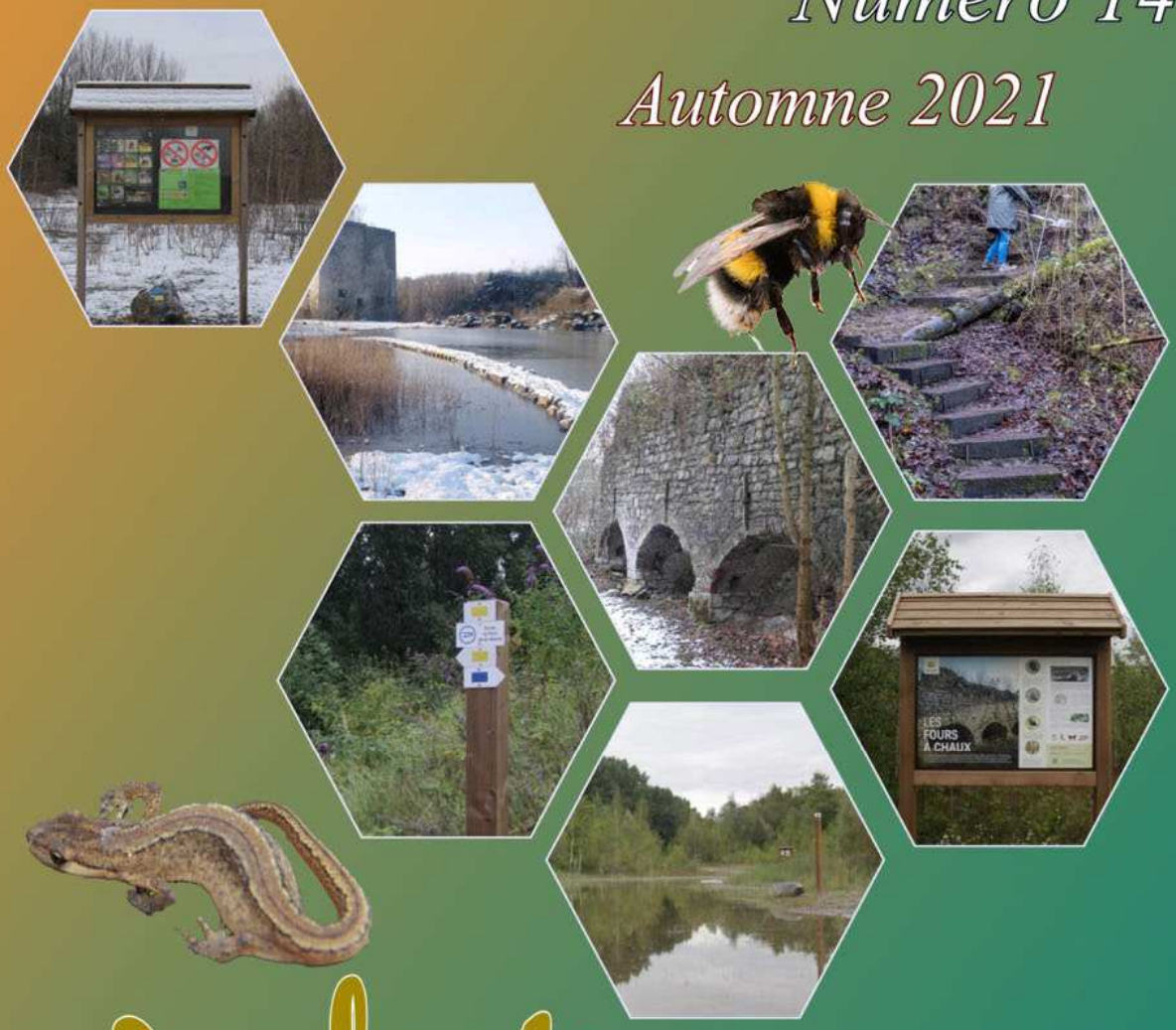

Val d'Heure

Revue périodique

SOMMAIRE

- Editorial
- Projet de belvédère
- Pourquoi gérer la Nature ?
- Un double balisage dans la Réserve et en bordure de rivière
- La ronce (Une dame bonté sous un manteau d'épines)
- Apprenons à reconnaître quelques insectes
  - La punaise arlequin
- L'asbl Val d'Heure – Informations pratiques

Collaborations à la brochure :

Evelyne KIEVITS, Jean-Pierre COQLET, Etienne DAYEZ, Julien PAQUET, Marie CAMBIER et Philippe HECQ

Mise en page : Philippe HECQ

Photos : Etienne DAYEZ, Jean-Pierre COQLET, Eveline KIEVITS, Julien PAQUET, Philippe HECQ

N'oubliez pas de renouveler votre cotisation 2021 !

A verser sur le compte en banque de l'association ***asbl Val d'Heure*** :

BE78 6303 4103 5386

Le montant minimum est de **5€**

Pour rappel, cette modeste cotisation marque votre soutien à nos actions de maintenance et d'aménagement du site. Elle vous permet également de recevoir nos publications.

AVEC L'AIDE DE **NATAGORA,** LE SOUTIEN DE **SAGREX** ET DE LA **VILLE DE CHARLEROI**

L'ASBL « VAL D'HEURE » CONTRIBUE A LA PRESERVATION ET AU MAINTIEN DE LA BIODIVERSITE DES 16 HA DE LA RESERVE NATURELLE DU BRUN CHENE

EDITORIAL

Les contraintes liées à la pandémie COVID-19 ont largement perturbé notre vie à tous dès le printemps 2020. Pour notre part, une partie importante des activités planifiées pour la Réserve naturelle du Brun Chêne a cependant pu être maintenue ou adaptée. Le plein air et les 16 hectares du site ont facilité l'organisation de journées de travail dans le respect des mesures sanitaires.

Les étés 2019 et 2020 ont été marqués par une période de sécheresse importante. A contrario, le printemps et l'été 2021 ont connu une humidité inhabituelle due aux fortes précipitations à répétition. Les niveaux d'eau des mares de notre réserve n'ont jamais, à notre connaissance, connu de telles hauteurs ! Même le passage pour piétons surélevé réalisé près des anciens grands fours à chaux a été régulièrement submergé.

Durant cette période, la réalisation la plus marquante est certainement l'aménagement de circuits de balades piétonnes et leur balisage. Elle s'est faite pour partie en collaboration avec l'Office du Tourisme de la ville de Charleroi (voir article dédié dans ce bulletin).

Ces aménagements répondaient à un des objectifs de l'asbl : faire de la réserve un outil didactique pour ainsi pouvoir accueillir le public. Cependant les répercussions du confinement, le balisage des circuits et la publicité réalisée par la ville au travers d'une brochure spécifique, ont eu pour conséquence une sur-fréquentation du site durant les mois de mai et juin, probablement quelque peu contraire au principe de quiétude nécessaire à une bonne conservation du site. C'est sans doute, rassurons-nous, un phénomène passager qui devrait s'atténuer avec le temps et revenir à un juste équilibre.

Pour terminer, signalons que le dossier de demande d'agrément pour l'obtention d'un statut de Réserve naturelle **agréée** au niveau régional wallon, a été finalisé et introduit par Natagora auprès du Service Public de Wallonie (SPW). Ce dossier est toujours en cours d'examen et de validation auprès de la Ministre de l'Environnement, Céline TELLIER.

Toutes ces avancées restent évidemment le fruit d'une fructueuse collaboration entre les différents acteurs : l'asbl Val d'Heure, le Comité de gestion, les deux conservateurs attitrés, Natagora, l'Office du Tourisme de la ville de Charleroi, les Naturalistes et tous les volontaires assidus. Félicitons-nous de cette motivation et de ce bénévolat qui se maintiennent au fil des saisons.

Un grand merci à tous.

*Philippe **Hecq***
Président de l'asbl Val d'Heure

PROJET DE BELVEDERE

Jean-Pierre et **E**veline, nos conservateurs attitrés et combien efficaces , ont eu la bonne inspiration de répondre à l'appel à projets du PCDN (Plan Communal de Développement de la Nature)pour proposer une idée d'aménagement dans notre réserve du Brun Chêne…

C'est lors de la séance plénière du PCDN du 3 décembre 2020 qu'ils ont déposé le projet de créer un « Belvédère » qui permettra de créer un beau point de vue sur toute la partie sud de la réserve, à savoir l'ancien site de concassage avec la vue sur le grand four à chaux, le passage à gué et la roselière.

Chaque année, un budget est dégagé par la région wallonne pour l'allouer à un projet nature. C'est au PCDN de sélectionner les meilleurs projets via le vote d'un jury.

Nous avons la grande satisfaction d'avoir été sélectionné par le jury et nous pouvons dès à présent nous atteler à la réalisation de ce projet. Il devra être finalisé pour fin 2022.

Une première réunion technique s'est déroulée sur le site en février avec Emilien Burlet de CHANA (Charleroi Nature asbl). Il a été décidé de déjà profiter de l'aide d'associations qui travaillent régulièrement sur le site pour aménager l'accès.

Les contraintes principales seront de créer un accès aisé ainsi qu'un périmètre sécurisé. Des informations didactiques complèteront le projet.

Nous ne manquerons pas de vous informer quand le « Bélvédère » sera réalisé.

*Etienne **Dayez***
Président du Comité de gestion.

Pourquoi gérer la nature ?

Le premier dimanche de chaque mois, notre groupe de bénévoles se retrouve à la réserve du Brun Chêne afin de lutter contre l'évolution naturelle du milieu. A première vue, la tâche pourrait donc sembler néfaste à la nature, cependant, notre action n'est pas un cas isolé. La majorité des réserves naturelles en Belgique et ailleurs sont gérées de la sorte. Tous ces hommes et ces femmes ne s'échinent pas pour rien, un but bien réel se cache derrière ces efforts. Pour le comprendre, le plus simple est de regarder comment fonctionnent les milieux naturels lorsque l'homme ne s'en mêle pas.

La succession écologique

Contrairement à la croyance populaire, la nature n'est ni stable ni statique, elle évolue progressivement d'un milieu nu et minéral jusqu'aux sombres hêtraies. Cette évolution des habitats est appelée succession écologique ou série progressive. A partir d'un substrat nu, exempt de toute végétation, des lichens et des mousses vont progressivement coloniser le milieu. En mourant, ces organismes vont se décomposer et apporter de l'humus. Ce sol nouvellement formé, bien qu'en faible quantité, va permettre à certaines plantes annuelles, dites pionnières, de s'installer. Ce stade de colonisation du milieu est appelé stade pionnier de la série.

Au fur et à mesure que la couche de sol s'accroît, des espèces plus pérennes s'installent, notamment des graminées. Les espèces pionnières disparaissent peu à peu et une prairie permanente, si chère aux naturalistes, s'installe. La prairie est, pourtant, loin d'être le dernier stade de la succession. Au sein de la prairie, certains arbustes, tels que l'aubépine (*Crataegus sp.*), le cornouiller (*Cornus sp.*) ou le prunellier (*Prunus spinosa*), vont croître et progressivement remplacer la strate herbacée.

Avec cette compétition moindre au niveau des racines et la protection contre le gel et le soleil qu'offrent ces arbustes, certains arbres vont pouvoir se développer. Les premiers arbres à se développer sont les essences dites héliophiles dont le bouleau (*Betula sp.*), le saule (*Salix sp.*) et le peuplier (*Populus sp.*). Ces essences à la vie

courte (100 ans) et à l'ombrage faible vont permettre à d'autres espèces de pousser sous elles. Parmi celles-ci nous pouvons citer le chêne (*Quercus sp.*), l'aulne (*Alnus sp.*) et le merisier (*Prunus avium*). Finalement, certaines essences, très fragiles dans leur jeune âge, vont se développer sous le couvert protecteur des espèces précédentes. La plus emblématique de ces espèces dites sciaphiles est le hêtre (*Fagus sylvatica*).

Les hêtraies sont, généralement, considérées comme le dernier stade de la succession (stade climacique). Pourtant, le climax, de même que tous les stades qui l'on précédé, sera différent en fonction des conditions pédologiques et climatiques. Ainsi, au nord du sillon Sambro-Mosan, l'essence climacique est plutôt le chêne. Dans les milieux humides (vallées alluviales voire marécages), ce sera plutôt l'aulne. Au niveau de la Mongolie, le climax n'est d'ailleurs même pas la forêt mais plutôt un milieu de prairie (steppe).

Les perturbations

S'il n'y avait que la succession écologique, la Belgique serait entièrement occupée par la forêt depuis des millions d'années. Les espèces des stades intermédiaires auraient disparu depuis longtemps. Cependant, les terrils, les carrières ou encore les friches industrielles sont autant d'exemples où les espèces colonisatrices sont présentes. En effet, même avant que les activités humaines ne modifient radicalement le paysage, certains évènements ont permis aux milieux de retourner à des stades antérieurs de la succession écologique. Ces évènements sont appelés perturbations.

Les perturbations sont des aléas biotiques (maladie, âge, abroutissement par les herbivores) ou abiotiques (inondations, tempêtes, incendies) qui provoquent la destruction d'un habitat, le ramenant, dans le pire des cas, à un sol nu. L'évolution du milieu reprend alors à ce stade jusqu'à réatteindre le climax. Cette évolution est, généralement, différente de la succession ayant eu lieu initialement (succession primaire). En effet, même si toute la végétation a disparu, le sol conserve une bonne part des caractéristiques développées jusque-là (matière organique, épaisseur de sol, acidité,…). Les

associations végétales qui s'y développeront seront donc différentes (succession secondaire).

La perturbation peut n'avoir qu'un impact faible et local (chablis d'un vieil arbre) ou, au contraire, s'étendre sur de grandes superficies et impacter durablement le milieu (incendie de 1988 au Parc national de Yellowstone où plus de 300 000 ha de forêts ont brûlé). Toutes ces perturbations ayant lieu à des moments et à des endroits différents, un territoire finit par prendre la forme d'une mosaïque d'habitats à des stades différents de la succession (méta-climax). Lorsque l'habitat ne correspond plus aux besoins d'une espèce, celle-ci migre alors vers une autre tâche d'habitat lui convenant jusqu'à ce que le milieu change à nouveau.

Les perturbations peuvent également perdurer dans le temps et maintenir le milieu à un stade donné. Ce nouveau stade final est alors appelé para-climax. Ce type de succession cyclique se rencontre surtout dans 2 cas en Belgique. Le premier cas concerne les rives périodiquement inondées qui vont empêcher certaines essences telles que l'aulne de se maintenir. Le second cas concerne les prairies pâturées par des herbivores. Aujourd'hui, à l'état sauvage, seuls les chevreuils (*Capreolus capreolus*) et le cerf (*Cervus elaphus*) consomment en partie les graminées des prairies, mais, dans le temps, deux autres espèces parcouraient nos territoires : l'auroch (*Bos primigenius*) et le bison (*Bison bonasus*). Tous les deux ont totalement disparu à l'état sauvage de nos contrées du fait de la chasse et/ou de la domestication.

Mais finalement, pourquoi gérer ?

Avec la fragmentation des habitats et la disparition de certaines perturbations (extinction des grands herbivores, lutte contre les incendies, canalisation des cours d'eau,…), maintenir l'ensemble de la biodiversité potentielle d'un territoire donné devient compliqué. Certains habitats ayant un intérêt pour les activités humaines sont globalement mieux préservés (milieux rudéraux, nitrophiles et forestiers). A contrario, les milieux sans intérêt (marécages, rives,…) ou n'ayant plus d'intérêt (prairies maigres, pelouses extensives, mares,…) disparaissent progressivement au profit d'une occupation plus rentable.

La gestion des réserves naturelles s'inscrit dans ce contexte : redévelopper ces habitats ayant périclités au cours de l'histoire humaine afin de préserver les espèces qui les composent. Il revient alors au gestionnaire de décider quel stade il désire favoriser en se basant sur le potentiel biologique du milieu, la rareté des différents habitats possibles, le besoin en connectivité des habitats ou encore la présence d'espèces d'intérêt patrimonial à cet emplacement. Pour être efficace, toute cette réflexion doit s'inscrire dans une vision plus large que la seule réserve pour former un réseau écologique fonctionnel.

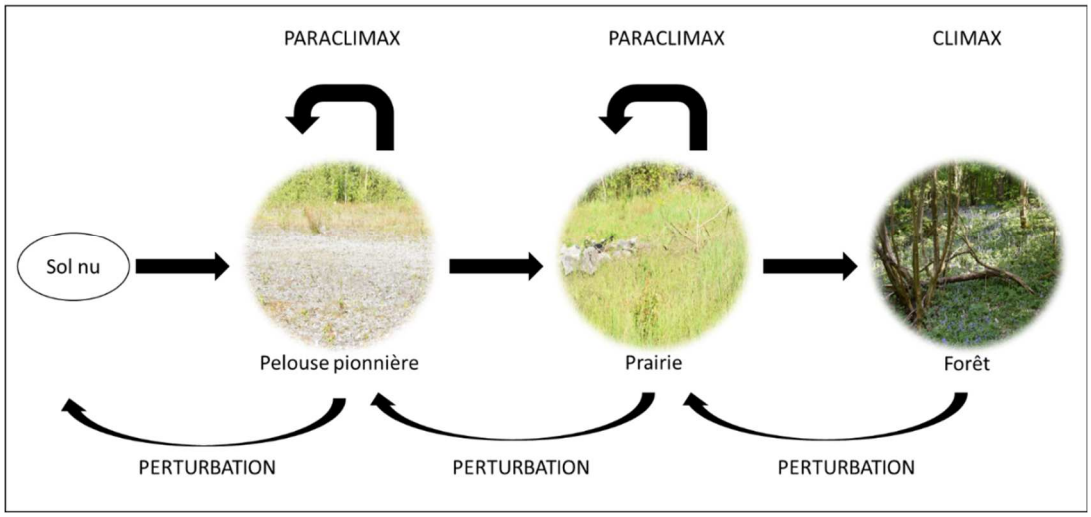

Figure 1 : Représentation schématique simplifiée d'une succession écologique. © Julien Paquet

Julien ***Paquet***

Bibliographie

Chang C. et Turner B., 2018, Ecological succession in a changing world, Journal of Ecology, 107, 503-509. Ecological succession in a changing world - Chang - 2019 - Journal of Ecology - Wiley Online Library (dernière consultation : 13/05/2021).

Lebigre C., Cours l*es successions écologiques : dynamique temporelle des communautés*, UCL Earth and Life Institute. Successions écologiques: changements temporels des assemblages d'espèces (natagora.be) (dernière consultation : 13/05/2021).

Mahy G., 2014, Cours d'é*cologie générale : Communautés*, ULiège GxABT.

Mahy G., 2017, *Cours d'ingénierie écologique : Les bases écologiques de la restauration écologique*, ULiège GxABT.

Maire O., 2010, *Cours de développement et évolution des écosystèmes : Les successions écologiques*, Université de Bordeaux UMR ECOBIOC. Microsoft PowerPoint - Cours_SVI521_OM (doc-developpement-durable.org) (dernière consultation : 13/05/2021).

Un double balisage dans la Réserve et en bordure de rivière

Au début de l'année 2021, l'Office du Tourisme de Charleroi a finalisé un double balisage destiné à la découverte de la Réserve naturelle du Brun Chêne ainsi que d'une portion du cours de l'Eau d'Heure en amont de la RNBC.

Un dépliant descriptif est édité et téléchargeable sur le site de la Maison du Tourisme du Pays de Charleroi, onglet Balades & Randonnées (*https://www.cm-tourisme.be/fr/a/itineraires-balises-petite-boucle-entre-roche-et-eure-et-reserve-naturelle-du-brun-chene-a-mont-sur-marchienne*) ainsi que sur le site de la RNBC (*www.valdheure.be*).

Ce dépliant est également disponible en version papier à la Maison du tourisme, Place Charles II à Charleroi. Son titre : Promenades - Petite boucle Entre Roche et Eure & Réserve naturelle du Brun Chêne.

La genèse de ces 2 boucles balisées remonte à quelques années lorsque Christophe Janssens et moi-même avons parcouru ces itinéraires. Christophe, alors agent du développement du tourisme vert à la MT fut conquis par la beauté de cette portion principalement carolorégienne de l'Eau d'Heure. En 2018, il fut décidé de finaliser ce projet de découverte.

L'équipe de l'Office du Tourisme a établi les cartes et deux boucles ont été dessinées, un circuit balisé en rouge pour la découverte du tronçon amont de la rivière et une boucle marquée en bleu pour parcourir l'esplanade de la Réserve. Les conservateurs ont planché sur les textes et les photos du triptyque. Plusieurs visites sur le terrain ont été nécessaires et plusieurs relectures du dépliant également. Il y a eu aussi de nombreux échanges avec le Commissariat Général au Tourisme afin d'avoir son soutien. En dernière page, le logo CGT est bien visible à côté des logos Natagora, Val d'Heure et Charleroi Tourisme, 3 partenaires dans la gestion du site de la RNBC.

Il a également été décidé de compléter le circuit bleu dans la réserve avec 3 grands panneaux didactiques : un pour les fours à chaux, un pour la roselière et un pour les roches calcaires.

Légende

Superficie de la Réserve Naturelle du Brun Chêne 16 ha

Circuit jaune asbl

Circuit bleu OT

Circuit rouge OT (hors Réserve)

Circuit jaune : 1,4 Km

Circuit bleu : 1,1 Km

Falaises

Levée de terre

Panneaux didactiques

Anciens fours à chaux

Anciennes constructions de la carrière

asbl Val d'Heure

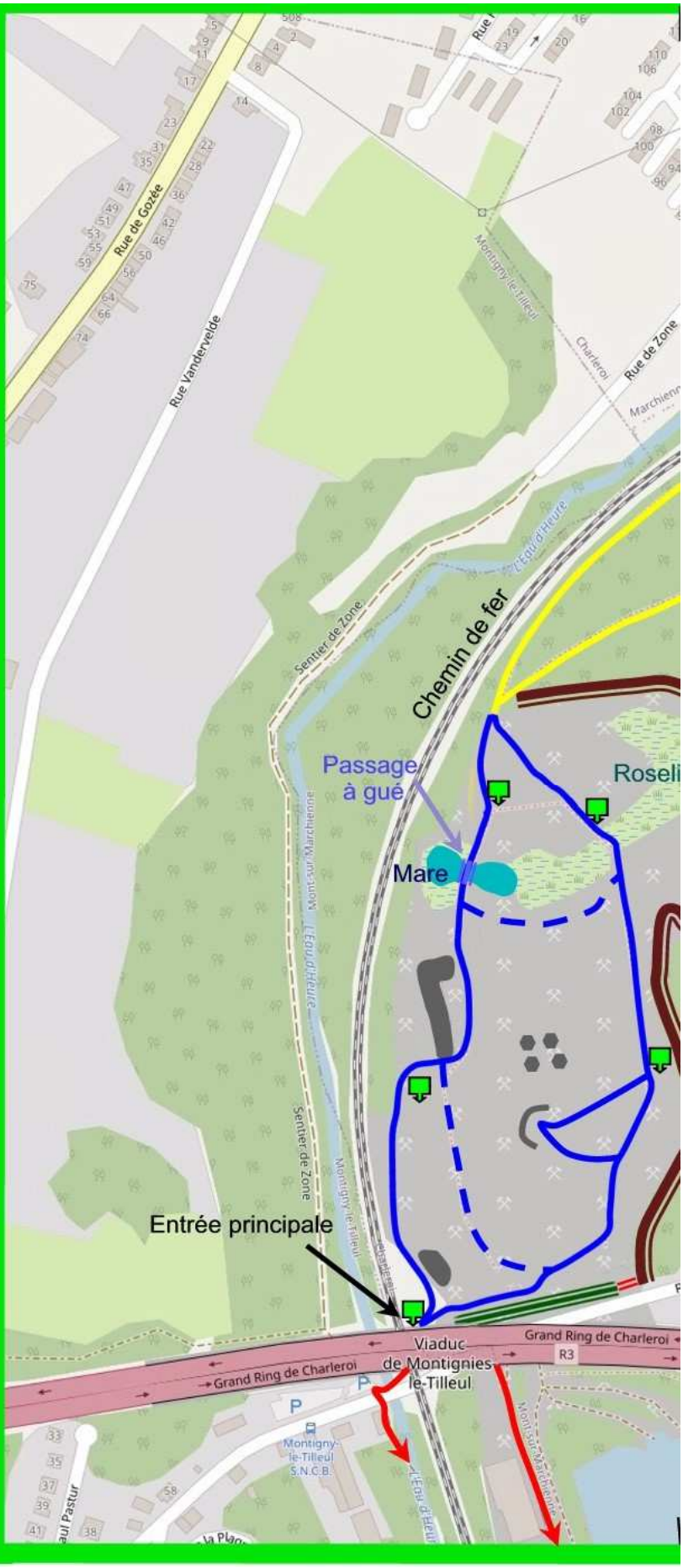

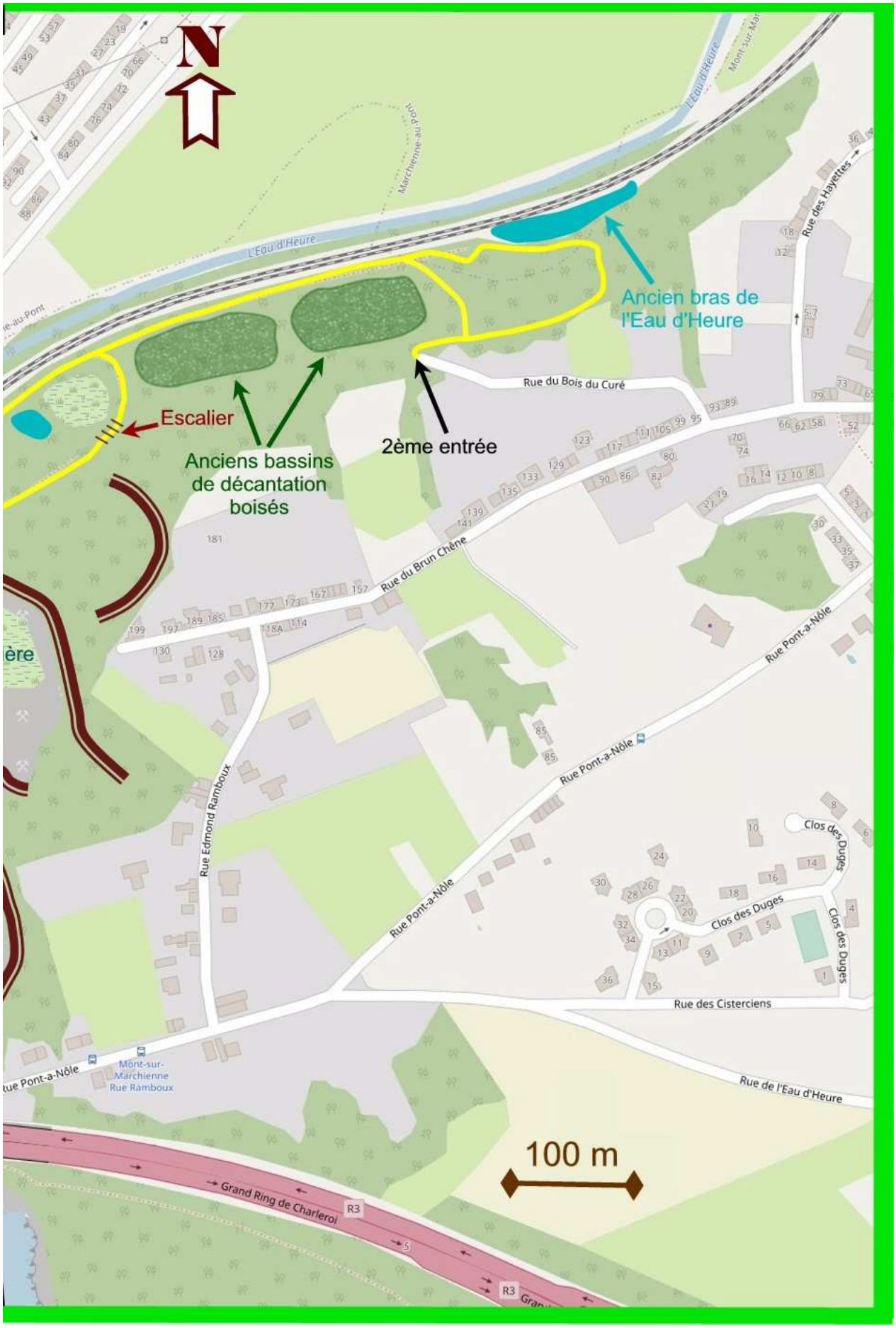
N
Ancien bras de l'Eau d'Heure
Escalier
Anciens bassins de décantation boisés
2ème entrée
Rue du Bois du Curé
Rue du Brun Chêne
Rue Pont-a-Nôle
Rue Edmond Ramboux
Clos des Duges
Rue des Cisterciens
Rue de l'Eau d'Heure
Rue des Hayettes
L'Eau d'Heure
Marchienne-au-Pont
Mont-sur-Marchienne Rue Ramboux
Grand Ring de Charleroi
R3
100 m

C'est au terme d'une longue collaboration entre les conservateurs et le graphiste de Natagora que les grands visuels ont été réalisés autour de ces 3 particularités du site naturel. L'Office du Tourisme de Charleroi a accepté cette collaboration afin que la charte graphique de Natagora soit respectée dans la réserve comme dans toutes les réserves Natagora. L'OT a de son côté réalisé le visuel du grand panneau d'entrée situé sous le viaduc de l'Eau d'Heure, panneau qui décrit les 2 boucles de promenades.

Il était alors temps de passer aux aménagements sur le terrain pour accueillir la boucle bleue.

L'équipe de gestion, toujours bien dynamique, s'est retroussée les manches.
D'abord pour créer un sentier d'entrée en courbe doucement incliné au bout du talus sous le viaduc en le sécurisant par des grosses pierres en bordure du cours d'eau.

Ensuite en créant un passage surélevé afin de pouvoir traverser la grande mare en hiver quand le niveau des eaux est élevé. Il faut en effet que la promenade soit permanente, que le passage balisé soit praticable toute l'année.

Ce fut un travail important vu la longueur de ce passage surélevé. Tout cela en utilisant les matériaux présents sur place : caniveaux en béton, cailloux, pierres et graviers fin et moyen. Huile de bras pour les bénévoles et mazout pour le tracteur bien utile de l'asbl Val d'Heure.

Retardé par la pandémie, le balisage de l'Office du Tourisme a été finalement placé en février 2021. Rapidement après, les gestionnaires de la RNBC ont complété les 2 circuits rouge et bleu par un tracé jaune afin de découvrir le nord de la réserve.

Ce marquage jaune est visible sur des arbres et des pierres, une carte complémentaire est affichée dans le panneau informatif de l'asbl Val d'Heure au fond de l'esplanade de la RNBC, là où les circuits bleu et jaune se rejoignent.

C'est donc 3 itinéraires (rouge, bleu, jaune) qui conduisent maintenant les promeneurs dans toute cette belle partie de la vallée de l'Eau d'Heure. De nombreux visiteurs ont déjà parcouru ces nouveaux circuits profitant des mesures anti-coronavirus restrictives pour (enfin) découvrir les richesses naturelles de leur région proche.

Objectif atteint, à entretenir … et à respecter !

*Jean-Pierre **Coqlet***
Conservateur

****

Recto du dépliant de l'OT, version française
(téléchargeable en entier sur le site de l'asbl : www.valdheure.be)

LA RONCE

« Une dame bonté sous manteau d'épines »

Qui n'a pas de souvenir cuisant de ses rencontres avec la Ronce ? Piégé par sa gourmandise (les mûres sauvages, c'est trop bon !) ou son manque d'attention au cours de balades dans les chemins creux, on se fait vite accrocher par ses multiples aiguillons recourbés qui déchirent pantalons, manches, mollet ou doigts avides …

Elle peut être impressionnante la Ronce, escaladant murs et végétaux jusqu'à 10 m de haut, vous pourrez vous en rendre compte par vous-même en allant vous promener dans la Réserve vers le nord, en prenant jusqu'au bout le chemin qui longe la voie ferrée. Mais elle est bien présente à d'autres endroits …

Elle est cependant plus proche des plantes herbacées que des ligneuses, sa tige sarmenteuse peu lignifiée ne dépasse pas 2-3 cm de diamètre et court souvent au sol.

Comme la plupart de nos arbres fruitiers, la Ronce appartient à la famille des Rosacées, genre Rubus qui regroupe toutes les Ronces et Framboisiers, il y en aurait entre 400 et 1000 espèces ou sous-espèces – elles s'hybrident aussi entre elles – de toutes tailles, annuelles ou vivaces, ce qui leur permet de coloniser pas mal de milieux et de s'y adapter, depuis les côtes à l'air salin jusqu'au pied des glaciers, des sols arides aux plus riches, des prés ensoleillés aux sombres forêts …

Caractéristiques de toutes les Ronces : leur pied produit des ***turions***, pousses tendres qui vont former de longs sarments herbacés puis semi-ligneux la 2e année, qui est celle de la floraison. Mais soumises à des conditions extrêmes, elles vont fleurir déjà la 1ère année. Comme pour toutes les Rosacées la fleur possède 5 pétales – 5 sépales et beaucoup d'étamines. Le fruit est en fait un agglomérat de petites drupes (drupéoles) contenant un petit noyau assez dur. Il reste solidaire du réceptacle lors de la cueillette alors que la framboise s'en détache. Les feuilles sont composées de 3 à 7 folioles parfois incomplètement divisées.

Sur le territoire de la Nouvelle Flore de Belgique et des Régions Voisines, 63 espèces principales ont été répertoriées et décrites, mais de nombreuses sous-espèces sont citées. Sur la Boucle de l'Eau d'Heure, nous rencontrons principalement la Ronce commune (Rubus fruticosus) qui forme des buissons inextricables et la **Ronce bleue ci-contre (Rubus caesius)**, plus petite, avec des aiguillons moins agressifs, des drupéoles moins nombreuses, couvertes de pruine, responsable de leur couleur bleutée. Elle se contente de sols moins riches que sa cousine. Vous la croiserez à l'entrée du sentier qui longe le chemin de fer.

Si la Ronce « accroche » si fort, c'est parce qu'elle est couverte d'aiguillons recourbés (ils sont droits chez le Framboisier). Il s'agit bien d'aiguillons et non d'épines, car ils sont produits par l'épiderme de la plante. Ils assurent protection contre l'abroutissement (même si chèvres, ânes, cervidés et certaines races de moutons se régalent des jeunes turions – ils ne touchent pas aux tiges adultes et aux vieilles feuilles aux nervures hérissées de petits aiguillons) et conquête de l'espace : ses crochets solides lui permettent de prendre appui sur d'autres végétaux pour chercher la lumière, du coup elle ne doit pas se lignifier et se contente de produire de longs rejets qui iront se marcotter plus loin.

La Ronce possède une faculté de multiplication extraordinaire, elle va très vite envahir champs et prairies abandonnés par l'homme : une seule graine peut engendrer un roncier de près de 15 m² en 4 ans. En sol riche la surface couverte peut être doublée. Elle se reproduit aussi par bouturage, marcottage, par stolons et drageons. En cas d'arrachage, les tronçons de racines vont bourgeonner et redonner un pied … Les bourgeons de Ronce sont très riches en hormones végétales stimulantes. Une infusion refroidie de ces bourgeons fournit un concentré d'hormones de croissance, il suffit d'y tremper des rameaux à bouturer tout juste coupés.

La Ronce joue un rôle écologique de premier plan, notamment dans les sites « sinistrés » par l'homme : elle couvre rapidement les sols forestiers mis à nu, limitant ainsi leur érosion. Elle restructure les sols agricoles, rend aux friches un bon potentiel biologique. A l'abri de son couvert dense, des graines d'arbres (glands, châtaignes, noisettes) pourront germer à l'abri des prédateurs.

Evidemment, dans des milieux abandonnés qui ont tendance à se refermer, la Ronce aura tendance à prendre le dessus et à transformer les prairies restantes en denses étendues sarmenteuses. Tout au bout de la réserve du Brun Chêne, de l'autre côté du R3, c'est ce qui est arrivé à la dernière prairie, entièrement colonisée par les Ronces, tel un champ de fil de fer barbelé …

Un roncier de seulement 2 ans sera parfois le dernier refuge d'une faune sauvage diversifiée dans des milieux surexploités, d'où les haies ont été bannies … il faudrait 10 ans au moins pour reconstituer une haie vive. Il offrira le gîte au Lièvre, au petit Muscardin, au Bruant jaune qui régalera sa nichée des nombreux insectes qui y pullulent. Enfin, la structure dense et impénétrable des ronciers permet à de nombreux oiseaux comme les rousserolles, les pouillots, les fauvettes, l'accenteur mouchet... d'y trouver des milieux favorables pour nicher. La Pie-grièche viendra embrocher ses proies sur ses puissants aiguillons.

La Ronce offre gîte et couvert à de nombreux insectes qui se gavent de la moelle tendre de ses tiges, nichent dans les tiges creuses.

Les butineurs profitent du pollen, les chenilles de papillon en grignotent les feuilles. Parmi ceux-ci le Bombyx et le **Thécla de la ronce (ci-contre)**, le petit Paon de nuit, l'Herminie, le Minime à bandes jaunes, l'Agate. Certaines espèces se nourrissent exclusivement de feuilles de Ronce.

Qui n'a jamais vu sur une foliole de Ronce des petits zigzags clairs, comme une signature maladroite ? On l'appelle du reste « Signature du peintre ». C'est l'œuvre d'un minuscule papillon aux ailes plumeuses, la Nepticule dorée. De l'œuf pondu à la surface de la foliole va sortir une toute petite chenille jaune qui en bonne mineuse va perforer le limbe et y creuser une galerie sous la cuticule. Ainsi à l'abri des prédateurs et des intempéries, elle peut à l'aise déguster le tissu chlorophyllien de son hôte. En avançant, elle va former une galerie, un peu au hasard. La cuticule est translucide, on peut parfois observer les mouvements de la tête sombre grignotant à gauche, à droite … Une ligne plus sombre et continue au milieu de la galerie trahit la présence d'excréments que la bestiole éjecte en permanence. Arrivée à maturité, la petite chenille va se laisser tomber au sol et se chrysalider dans un fin cocon de soie qui donnera très vite un nouvel adulte, il y a ainsi plusieurs générations par année.

Le Renard, le Blaireau, la Martre pourtant carnivores consomment des mûres, quelquefois en quantité. Le Renard notamment en est très friand au point d'en consommer plus d'une centaine par jour. Ce sont plus de 1500 graines qu'il va ainsi répandre dans la nature via ses excréments, de quoi coloniser rapidement une coupe forestière à blanc. Biches et chevreuils raffolent plutôt des jeunes feuilles et pousses dynamisantes. Ils freinent ainsi la trop grande expansion de la Ronce.

Mais la Ronce fait de la résistance ! Recouvertes de plusieurs m³ de matériaux, ses souches sont encore capables d'émettre des drageons qui vont en percer l'épaisseur. Nos ancêtres ont mis à profit cette vigueur pour renforcer murailles et fortifications et se protéger à bon compte des agressions extérieures.

Comme autres usages anciens on peut citer : la confection de fagots de sarments morts pour démarrer un four à pain, la fabrication de liens d'une grande résistance, la vannerie à partir de fibres tressées avec de la paille, la fabrication de teintures végétales utilisant les vertus tanniques des feuilles et tiges et la couleur mauve des mûres pour teinter la laine.

En médecine, la décoction de jeunes pousses soigne les maux de gorge. Celle des feuilles et le sirop de mûres calment la diarrhée. Des compresses de jeunes feuilles fraîches soignent ulcères, furoncles, abcès.

Un trésor, la Ronce, non ? Même si elle se montre quelquefois envahissante, vous ne la verrez plus jamais comme une simple « mauvaise herbe » …

*Eveline **Kievits***
Conservateur

****

Apprenons à reconnaître quelques insectes (suite)

- **La punaise arlequin**

Aussi appelée graphosome d'Italie (*Graphosoma italicum*), cet insecte fait partie de la grande famille des punaises (Pentatomidae). Ces dernières se caractérisent majoritairement par la forme globale d'un écusson (aussi appelé bouclier) entourant le scutellum.

Leurs couleurs, généralement brunes, sont néanmoins assez variées, passant du brun au vert, rouge, noir,… ce qui en font de très beaux insectes ! Leur taille peut varier de 4mm à 20mm ; la moyenne étant cependant de 10mm. Elles peuvent être phytophages mais aussi zoophages. Les nymphes se développent en 5 stades avant d'arriver au stade adulte.

Une des caractéristiques de cette famille est leur appareil buccal : celui-ci dispose d'une trompe (permettant de sucer proie, sève, eau,…) repliée sous l'abdomen quand elle n'est pas utilisée par l'insecte.

Au repos, la punaise montre des ailes posées à plat sur le corps, dégageant un espace triangulaire vers l'avant et se chevauchant vers l'arrière. Elle est donc tout à fait apte au vol.

Ces insectes peuvent passer l'hiver soit au stade de l'œuf, soit au stade d'adulte. Les étés secs leur sont généralement favorables.

Un autre caractère intéressant parmi les punaises à bouclier (pentatome) : le présence sur leur thorax de glandes produisant une substance malodorante, typique et assez puissante. Il s'agit d'un moyen de défense contre leurs prédateurs. Même si certaines espèces de punaises peuvent parfois causer des dégâts aux végétaux, elles restent majoritairement non dommageables. Terminons en précisant que cette punaise est tout à fait inoffensive pour l'être humain.

*Philippe **Hecq***

****

Rejoignez-nous et devenez aussi volontaires, que ce soit pour des matinées de maintenance, des visites du site ou encore des réalisations d'inventaires. C'est une bonne occasion de prendre un bon bol d'air frais aux abords de Charleroi.

Consultez les différentes rubriques disponibles sur notre site www.valdheure.be.

Que tous les bénévoles qui consacrent un peu de leur temps à la gestion de la **Réserve Naturelle du Brun Chêne** en soient remerciés !

Cette année 2021,

Le site Internet de l'asbl **Val d'heure** a fait « peau neuve ». En effet, il a été réaménagé pour s'offrir une nouvelle présentation, une meilleure visibilité et un accès adapté à partir de smartphones.

C'est grâce à la précieuse contribution de *François Lefèvre* que ce travail a pu être réalisé. Un grand merci à lui.

www.valdheure.be

Asbl Val d'Heure – informations pratiques

Administrateurs :

Président du conseil d'administration : **Philippe Hecq**
Secrétaire : **Marie-Antoinette Cambier**
Trésorier : **Jean-Pierre Dandois**

Si vous êtes intéressés à la défense de la nature qui vous est proche, devenez membre de notre association et diffusez cette brochure. Si vous êtes déjà membre, n'oubliez pas de renouveler votre cotisation annuelle.

Pour rappel, la cotisation annuelle est de minimum **5 euros par an.** Les montants supérieurs et les dons sont acceptés. Ils servent à financer le matériel et les aménagements**.** Les publications et nouvelles illustrées des travaux et avancées relatives au projet ne sont dorénavant plus distribuées qu'aux membres en ordre de cotisation. A défaut, l'accès au site Internet reste ouvert à tous : www.valdheure.be

Compte en banque de l'association : **BE78 6303 4103 5386**

Siège social de l'asbl :
rue Petite Corniche, 24 – 6120 Ham-sur-Heure

Editeur responsable des publications :
Philippe Hecq - rue Petite Corniche, 24 - 6120 Ham-sur-Heure

Localisation de la réserve
(zone encadrée rouge)

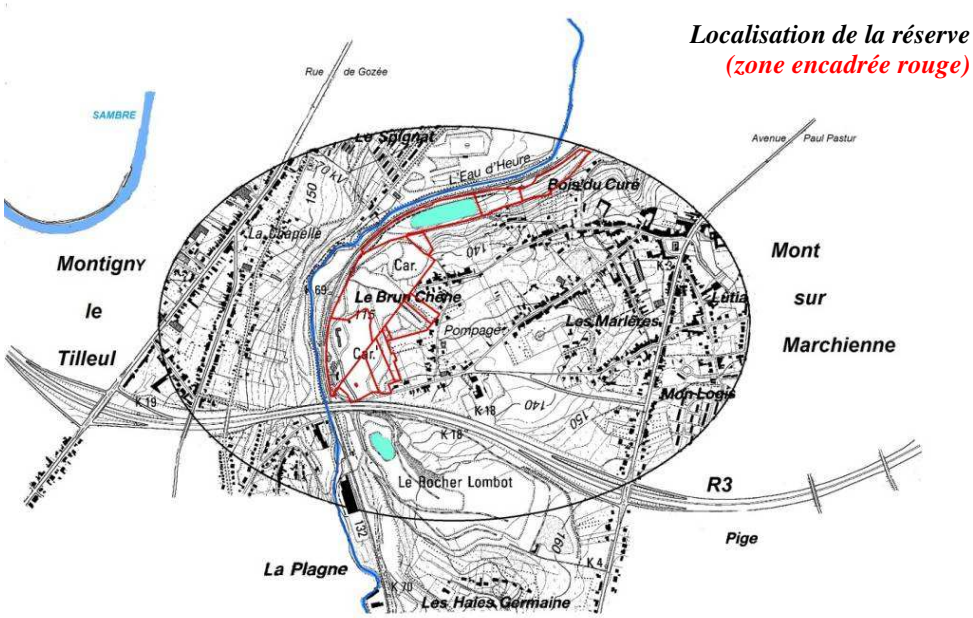

asbl Val d'Heure
www.valdheure.be